



McGill

ENTENTE CONCERNANT DES PHOTOS, DES VIDÉOS OU DU GRAPHISME

Nom : _____

Adresse : _____

(Pigiste ou compagnie, ci-après désignés sous le nom « pigiste »)

McGill peut à l'occasion demander à un pigiste des photographies ou séquences filmées d'un événement ou du graphisme sur commande (ci-après désignés sous le nom « produit ») moyennant une rémunération devant être négociée entre nous au cas par cas.

En contrepartie de la rémunération, le produit et le droit d'auteur du produit fourni par le pigiste conformément à la demande seront la propriété exclusive de l'Université McGill.

Le pigiste garantit que le produit sera inédit et que la publication, la diffusion ou l'utilisation électronique d'un tel produit par l'Université McGill ne violent pas les intérêts en matière de droits d'auteur de quiconque.

Le pigiste accepte que l'Université McGill retouche ou modifie le produit.

Le pigiste convient également de faire signer à tous les sujets de la photo un formulaire d'autorisation à publier de l'Université McGill et de remettre le formulaire signé à celle-ci.

McGill ne garantit nullement que le produit sera publié. Lorsque possible, McGill veillera à faire mention du nom du pigiste.

Le pigiste ou l'Université McGill peuvent résilier la présente entente à tout moment, par avis écrit adressé à l'autre partie. Toutefois, la résiliation ne modifie nullement les droits applicables en vertu de la présente en ce qui a trait à un produit livré auparavant.

SIGNATURE DU PIGISTE

Date : _____

